

CONTENU

INTRODUCTION.....	4
1. PERSPECTIVES THEORIQUES SUR LA TRANSFORMATION DE L'ETAT	11
1.1. BREVE HISTOIRE DE L'EVOLUTION DE L'ETAT ET DEFINITION DU MODELE WESTPHALIEN	12
1.2. INTERDEPENDANCE GLOBALE - PARADIGME DOMINANTE SUR LA TRANSFORMATION DE L'ETAT_.....	16
1.3. THEORIES DE LA GLOBALISATION.....	25
1.1.1. THEORIE HYPERGLOBALISTE.....	27
1.1.2. THEORIE SCEPTIQUE.....	29
1.1.3 THEORIE TRANSFORMATIONNISTE.....	33
2. SOUVERAINETE DE L'ETAT EN CONTEXTE DE L'INTERDEPENDANCE GLOBALE.....	37
2.1. ETAT POSTWESPHALIEN ENTRE SOUVERAINETE INTERNE ET SOUVERAINETE EXTERNE	38
2.2. SOUVERAINETE JURIDIQUE COMME NORME DE DROIT INTERNATIONAL EN CONTEXTE DE L'INTERDEPENDANCE GLOBALE	47
2.3. UNION EUROPEENNE – SOUVERAINETE COMMUNE DES ETATS.....	54
3. TRANSFORMATIONS DE L'ETAT EN CONTEXTE DE L'INTERDEPENDANCE GLOBALE	70
3.1. TRANSFORMATION POLITIQUE DE L'ETAT	73
3.1.1. REGIONALISME ET/OU GLOBALISATION	75
3.1.2. GOUVERNEMENT VERSUS GOUVERNANCE.....	80
3.1.3. GOUVERNANCE MULTI NIVEAU.....	85
3.2. TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE L'ETAT	97
3.3. TRANSFORMATION SOCIOCULTURELLE DE L'ETAT	111
4. RELATION ACTEURS ETATIQUES/ACTEURS NON ETATIQUES	136

4.1. INSTITUTIONS INTERNATIONALES – NOUVELLE FORME DE COOPERATION.....	144
4.2. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET ETAT.....	153
4.3 CORPORATIONS TRANSNATIONALES ET ETAT.....	156
5. CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE – REGLE DU JEU ET SYSTEME DE L’INTERDEPENDANCE GLOBALE AU COMMENCEMENT DU XXIEME SIECLE.....	165
CONCLUSIONS.....	185
ANNEXES.....	189
BIBLIOGRAPHIE.....	194

Mots clé: évolution des Etats, interdépendance, globalisation, système international, Union Européenne, gouvernance, souveraineté, crise économique et financière.

Résumé

Les transformations subies par les Etats westphaliens, après la Guerre Froide, représentent un sujet d’intérêt majeur dans les débats contemporains, l’étude du mémoire de doctorat venant en tant que réponse à l’élaboration de prévision sur l’évolution des Etats comme acteurs sur la scène internationale, dans les conditions de l’interdépendance globale.

Une classification des **objectifs** de la présente recherche vise, premièrement, pas seulement une simple répertorisation du domaine des relations internationales ni la fixation d’un modèle général qui s’applique dans le cas de tous les acteurs, mais l’analyse des rapports et de ces fluctuations et différences, par lesquelles certains concepts (par ex. la souveraineté) et les différentes parties du système international arrivent à s’affecter les unes les autres. En ce sens, par une étude interdisciplinaire, j’ai pris en compte l’approfondissement des significations des différentes théories générales (théorie et histoire des relations internationales, théories économiques, théories politiques, théories sociales, culturelles), mais aussi l’approfondissement de celles particulières (théories de l’intégration, de la gouvernance, du management, de l’interculturalité).

Deuxièmement, par une étude comparative des éléments définitoires des Etats traditionnels, westphaliens, et de ceux post westphaliens, je me suis proposé de surprendre les transformations (politiques, économiques et socioculturelles) subies, la projection de l'évolution, des conduites et leurs caractéristiques dans la relation avec d'autres Etats, mais surtout avec les acteurs non étatiques, dans les conditions de l'augmentation de l'interdépendance.

Troisièmement, j'ai complété le fondement théorique avec l'étude de cas offert par la crise économique et financière, vu que j'ai voulu que ma démarche aide la vérification des théories analysées pour une meilleure compréhension des concepts dans le milieu académique, mais aussi en dehors de celui-ci, par la reconnaissance des caractéristiques de l'interdépendance en pratique et par l'établissement de certaines coordonnées dans la gestion des problèmes liés à l'évolution de l'Etat nécessitant une approche intégrée.

Tout cela à partir de la **prémisse** fondamentale que les principes des Etats souverains continuent à modeler le système international aujourd'hui même, mais les caractéristiques westphaliennes des Etats et le concept de souveraineté subissent des modifications.

Malgré les prédictions sur la diminution du rôle de l'Etat (Robert Kaplan, Zygmunt Bauman, Francis Fukuyama, Jacques Percebois, Thierry de Montbrial, etc.), ou pire, sur sa dissolution (Kenichi Ohmae, David C. Korten, Harold James, Keith Suter, etc.) celui-ci continue à représenter une force motrice dans les relations internationales.

Les arguments venant à soutenir l'assomption que l'Etat continue à modeler les relations internationales font référence à la "survivance" de la souveraineté de l'Etat, reconnue par le droit international. Egalement, l'Etat représente le principal facteur d'administration et réglementation du statut des populations et des territoires, il détient des instruments politiques et culturelles pour la participation à la gouvernance globale et des instruments économiques essentiels pour la réglementation des marchés: la capacité d'émètré et appliquer la législation économique, le monopole monétaire, les banques nationales, les autorités douanières, fiscales et de contrôle, les réserves d'Etat, etc., il continue à assurer la fonction de sécurité. Dans les conditions d'un ordre global, l'Etat garde ces fonctions, mais les instruments de leur assurance sont différents.

Il est nécessaire d'argumenter et de choisir le contexte spatial et temporel. La fixation conventionnelle du moment post-Guerre Froide est validée par la délimitation approximative assurée par le moment de la chute du Rideau de Fer, la restructuration du système international contemporain, le passage d'un monde bipolaire à un des réseaux multiples, l'apparition de nouveaux acteurs du système international, le renoncement à la balance des pouvoirs, comme principal ordonnateur du monde, en faveur de nouveaux éléments à gouverner les interactions entre les entités du système, l'intensification de la globalisation et surtout la croissance de l'interdépendance.

La nature de l'interdépendance globale dans le système international contemporain signifie qu'un problème ne peut pas être seulement économique, culturel, institutionnel ou politique. N'importe quel problème peut avoir les quatre aspects et pour cela le monde est un système d'interactions et liaisons constantes entre ses sous-systèmes, l'évolution des Etats en fonction de ces coordonnées étant un sujet d'intérêt majeur dans les relations internationales.

Quant aux **méthodes de recherche**, elles prennent toutes les formes et dimensions, à partir de thèses à caractère général dédiées au système international jusqu'à la littérature, aux articles et presse de spécialité, l'analyse de discours, et aussi l'analyse des conduites et politiques des acteurs dans un contexte donné (étude de cas).

Une première phase de la recherche comprend l'étude de l'historiographie dédiée au sujet, à partir des études à caractère général et arrivant jusqu'à des ouvrages et articles spéciaux.

La deuxième étape suit les documents émis par diverses institutions, statistiques, études d'impacte, qui puissent exemplifier de manière concrète les prémisses théoriques prises en discussion dans la première étape.

Dans la troisième étape, on analyse la presse de la période investiguée, surtout les journaux de profil et les communiqués émis sur ce sujet.

La presse dédiée à cette problématique, les communiqués émis sur ce sujet, comprenant les opinions des spécialistes dans le domaine, les opinions de ceux impliqués directement dans cette problématique (ex. Gouvernements des Etats membres) constituent des instruments utiles dédiés à la recherche. De plus, la presse, tant celle générale comme celle spécialisée, fournit les thèmes préférés de ce domaine et identifie

certains facteurs déterminants et certains scénarios traçant le tableau du système international.

Les déclarations et les communiqués de presse représentent les sources primaires que la presse généraliste et certains portails d'internet reprennent, les résument et les expliquent.

Finalement, on surveillera les actions et les conduites de certains acteurs étatiques et non étatiques, en conditions d'interdépendance, certaines décisions pouvant faire l'objet de la présente recherche, leur genèse, les motivations, et, le plus important, le mode dans lequel elles arrivent à influencer le système international.

Donc, malgré l'horizon presque incommensurable compris par la notion de système international, par la présente recherche on réalise un passage en revue et une surveillance de certains domaines d'intérêt.

Dans ce contexte, sans faire, pourtant, abstraction d'autres éléments définitoires du système international, je placerai l'interdépendance à la base de la description, explication et prédiction de la conduite des acteurs, surtout par relation aux acteurs étatiques.

En traitant l'Etat comme acteur – objet et sujet – du système international et des principales transformations survenues, aussi que le placement et la surprise de sa conduite dans un certain contexte, il nécessite, de cette manière, plusieurs **niveaux d'analyse.**

Le premier niveau d'analyse, correspondant au *premier chapitre*, a égard aux délimitations conceptuelles pour marquer la perspective d'ensemble adoptée par les représentants des différentes écoles de pensée en ce qui concerne l'évolution de l'Etat.

Dans la première partie, on retrouve une définition de l'Etat westphalien selon laquelle les éléments principaux auxquels fait référence l'Etat sont: un groupe d'institutions, dirigées par le personnel appartenant à l'Etat, situées au cadre d'un territoire habité par une population, déterminé du point de vue géographique et qui adopte des lois dans les limites de ce territoire, connues sous le nom de culture politique.

Cette définition est acceptée par la majorité des théorétiques, historiques et politologues et se constitue comme point de départ dans la présente analyse.

A partir du XXIème siècle, ce modèle subit des transformations significatives déterminées par la croissance et la reconnaissance de l'interdépendance.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, j'ai commencé par postuler l'importance de l'interdépendance en tant que lien des éléments du système international et comme facteur déterminant dans l'évolution des acteurs dans le contexte du nouvel ordre mondial.

En même temps, les interdépendances globales peuvent être considérées cause et effet par rapport au progrès de la globalisation, impliquant des transformations dans le milieu économique, politique et social, à l'intérieur de chaque Etat et dans les relations entre les acteurs internationaux. En admettant cela, on prévient le risque de considérer comme non adéquates les mentions multiples à l'adresse de la globalisation, en tant que phénomène soulignant les interdépendances globales.

Dans le présent ouvrage, la globalisation opère par l'intermède des interdépendances globales, qui rassemblent ses entités: les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques.

La configuration et le contenu de la globalisation feront référence implicitement à l'interdépendance globale, pour cela, au cadre de cet ouvrage, les deux phénomènes seront réclamés des mêmes conditions économiques, politiques et culturelles et de la même structure du système international dans l'analyse des rapports actuels de forces: les Etats et les entités non étatiques.

Le troisième sous-chapitre est dédié aux théories de la globalisation: la théorie hyperglobaliste, comporte l'affirmation sans doute, du fait que la croissance des forces de production, des biens et le développement des services, sera possible, dans un intervalle plus grand ou plus petit, sans l'intervention des gouvernements, la théorie sceptique, qui est basée sur la conception de la globalisation en tant que phénomène exclusivement économique et celle transformationniste, la dernière soutenant la position théorique du présent ouvrage.

Cette théorie soutenait la transformation de l'Etat sous les auspices de l'interdépendance globale et annule l'évidence prétendue de la disparition de l'Etat dans le contexte de la globalisation, par le développement de certaines capacités transformatives et par la génération permanente de nouvelles modalités de gouvernement.

Les trois types de théories peuvent être encadrés dans une ligne intellectuelle réussissant à surprendre, dans une approche multidisciplinaire, les principales théories des relations internationales énoncées pour la compréhension d'un phénomène tant complexe et controversé, celui de l'Etat.

Le deuxième niveau d'analyse (deuxième chapitre) se concentre sur la transformation de la souveraineté dans le contexte de l'interdépendance globale et met le problème de l'Etat dans une nouvelle perspective au cadre de laquelle celui-ci exerce sa souveraineté dans un cadre commun avec d'autres Etats et d'autres acteurs non étatiques.

Ce chapitre relève le fait que la souveraineté est un concept ayant subi des changements essentiels, qui a reçu des nouveaux éléments et déterminations, mais qui continue à caractériser et à maintenir la dynamique de l'Etat dans le système international contemporain.

Dans ces conditions, l'Etat projette son existence entre les deux représentations de la souveraineté: une à l'intérieur des frontières de l'Etat national (souveraineté interne) et l'autre de la représentation de la souveraineté de l'Etat dans le contexte de l'interdépendance globale. La dernière sera dénommée de manière générique „souveraineté externe”.

L'Etat avec toutes ses prérogatives est considéré à continuation un acteur légitime, qui exerce son autorité dans le milieu international, qui insère ses intérêts avec d'autres acteurs et qui manifeste sa volonté par l'intermède de la souveraineté. L'Etat ne peut pas dans ce cas renoncer à la souveraineté, mais il peut la soumettre à certaines modifications et ajustements déterminés par le nouveau contexte externe. Ceci constitue une manière d'exprimer et d'articuler ses intérêts par rapport aux autres acteurs, et pas du tout d'imposer sa volonté.

En même temps, le droit international devient de plus en plus préoccupé par la défense des droits fondamentaux de l'homme, cela menant à une diminution de la souveraineté dans le sens westphalien, en faveur de la responsabilité de l'Etat de protéger ses citoyens. Par conséquent, les autorités de l'Etat sont responsables pour l'assurance de la sécurité des propres citoyens.

Dans la dernière partie de ce chapitre, l'Union Européenne nous offre les preuves les plus claires sur la réorganisation de la souveraineté, par le renoncement au modèle

westphalien en faveur d'une souveraineté commune des Etats. L'accent tombe, ainsi, sur la souveraineté de l'interdépendance. Les Etats restent titulaires uniques de la souveraineté légale (juridique) au niveau international, mais celles-ci délèguent certaines compétences, jusqu'à maintenant exclusivement étatiques, à des institutions internationales, autorités régionales ou acteurs non-gouvernementaux, afin de participer aux provocations et à la solution des problèmes globaux.

Ainsi, la souveraineté dans sa forme actuelle ne signifie pas sa cession ou disparition, mais son partage (mise en commun ou distribution) ou reconstruction sur d'autres coordonnées. La cession de la souveraineté serait équivalente en ce cas à la disparition de l'Etat en tant que forme d'organisation, fait impossible, vue que le partage de la souveraineté suppose la reconnaissance des relations d'interdépendance, fait de plus en plus démontré au commencement du XXIème siècle.

Le troisième chapitre vise les transformations de l'Etat: politique, économique et socioculturelle, toutes dans une approche intégrée.

L'identification des principaux types de transformations de l'Etat partira de la prémisse qu'aucun répertoire taxonomique ne peut pas être validé sans mettre en évidence les changements des dimensions de l'Etat, de leur genèse, des motivations, du mode dans lequel ceux-ci arrivent à être précisés.

Tout cela dans une approche intégrée, étant donné que les Etats participent de plus en plus au gouvernement global, par le partenariat avec d'autres acteurs étatiques ou non-gouvernementaux. Ceci recouvre la majorité des aspects de la vie, y comprenant le domaine politique, celui de l'activité économique, culturelle et sociale.

Le premier sous-chapitre de cette partie est basé sur les interprétations offertes concernant le terme de globalisation et celui de régionalisme/régionalisation.

D'une part, ce sous-chapitre suscite un débat en ce qui concerne les deux termes: le régionalisme faisant référence premièrement aux initiatives politiques qui favorisent les liaisons commerciales intra-régionales, qu'on associe le plus souvent à l'interdépendance, et la régionalisation représentant un phénomène créé par les forces du marché.

D'autre part, même s'il y a une polémique entre les deux termes: globalisation et régionalisme / régionalisation, soutenant que la diffusion du régionalisme est considérée,

parfois, un contre-argument à la globalisation, celui-ci est vu, en général, comme un aspect de la globalisation.

Il résulte la conclusion que la position de l'Etat est changée, à la fin du XXème siècle, celle-ci étant chargée par les procès d'interdépendance, qui permettent à un Etat d'atteindre ses buts seulement par la coopération avec d'autres Etats et avec les autres acteurs non étatiques, tant au niveau régional, comme au niveau global.

Quant à la transformation politique de l'Etat analysée dans ce chapitre, la présente démarche essaie de réaliser une étude comparative entre les deux composants: gouvernement et gouvernance, afin de cristalliser le repositionnement de l'Etat dans l'actuel contexte contemporain.

Ainsi, le passage du gouvernement sous la forme de contrôle politique d'un Etat centralisé, à la gouvernance est déterminé par la participation des Etats aux procès de l'interdépendance globale, qui tel qu'on a noté plus tôt, admettent la présence d'autres acteurs au gouvernement global et par la reconnaissance de certains problèmes communs nécessitant une solution coordonnée.

Ceci donne naissance à la gouvernance multi niveau, l'Union Européenne étant encore une fois le laboratoire nous permettant les débats ponctuels et l'évolution quant à ce concept.

Le projet du nouveau type d'Etat dépasse les frontières territoriales pour participer aux nouvelles recettes régionales ou globales, afin de se constituer dans un niveau actif au cadre du gouvernement multi niveau, à côté du niveau supranational et celui sous national et pour développer ses capacités transformatives au cadre de l'interdépendance globale.

Dans le domaine économique, la dernière décade du XXème siècle et le commencement du XXIème siècle marquent le début d'une nouvelle phase dénommée „économie sans frontières” ou „économie globale”, caractérisée par l'existence de flux de transfert technique et informationnel à l'échelle planétaire et où les économies nationales ne représentent plus un modèle idéal et passent à la situation d'être une partie d'une économie globale interdépendante.

Celle-ci suppose un procès complexe, tant de nature quantitative, mais surtout de nature qualitative, le présent ouvrage s'arrêtant surtout sur le dernier.

La réalité montre par une grande abondance de preuves que, du point de vue économique, l'Etat a subi le plus des transformations, dans le sens où les économies nationales se sont insérées de plus en plus dans les structures globales ou régionales et son rôle sur la scène internationale a été complété par des acteurs non étatiques, certains d'eux ayant l'intention, dans la vision de quelques spécialistes de miner le rôle de l'Etat, mais la majorité plaidant pour un partenariat à long terme. Par conséquent, le nouveau projet économique qui prendra vie devra tenir compte de tous ces changements, l'Etat devenant, ainsi, une totalité organique qui se transforme de manière continue, tant dans son milieu externe (global), comme dans ses propres instruments.

La transformation socioculturelle marque une nouvelle approche de la citoyenneté et de l'identité étatique, par laquelle l'Etat doit s'articuler avec les nouvelles évolutions internationales, et l'identité nationale avec l'identité globale. Les arguments exposés dans ce sous-chapitre démontrent que le nouvel milieu interculturel doit avoir le principe guide „unité en diversité”, soutenu par la participation de la société civile à la gouvernance globale, et pas du tout le renforcement des pratiques nationalistes ou isolationnistes.

Les Etats doivent, ainsi, acquérir l'orientation et la vision qui leur permettent la fructification des opportunités conférées par la globalisation, par la transformation des valeurs nationales en avantages compétitives.

Le quatrième chapitre présente les évidences de l'interdépendance complexe, où l'Etat déroule son activité tant par rapport à d'autres Etats par l'intermédiaire des institutions internationales ou intergouvernementales, comme par rapport aux entités non étatiques (organisations non gouvernementales, corporations transnationales). Ce chapitre n'est pas dédié au rapport taxonomique des différentes institutions internationales, ONG, ou CTN, mais il essaie de surprendre les coordonnées de la coopération dans le système international contemporain, la complexité de l'agenda international et l'atteinte des points du jour de celle-ci dans la gestion des effets de l'interdépendance.

Dans ce chapitre, j'ai souligné le fait que par gouvernement global on ne comprend pas seulement les institutions et les organisations formelles par lesquelles sont (ou pas) élaborées et soutenues les règles et les normes gouvernant l'ordre mondial – les institutions d'Etat, la coopération intergouvernementale et ainsi de suite – mais aussi ces organisations et groupes de pression – de corporations multinationales, mouvements

sociaux traditionnels, à la pléthore des organisations non gouvernementales – qui suivent des objectifs pertinents pour les systèmes de réglementation et autorité transnationales.

Ainsi, la connaissance de la modalité dans laquelle sont apparues et développées les relations entre Etats au cadre des organisations internationales, dans le rapport entre Etat et corporations transnationales et, pas dernièrement, entre Etat et organisations non gouvernementales soutient la thèse centrale de cet ouvrage, celle de la transformation et du repositionnement de l'Etat sur la scène internationale.

Le dernier chapitre, considéré étude de cas, traite l'actuelle crise économique et financière, et nous permet de reconstituer les pièces de puzzle du système international, nous offrant une analyse „à chaud”.

Sur le fond de l'accentuation des interdépendances, la crise économique et financière reflète de la manière la plus évidente l'évolution et le développement de le milieu économique dans les termes de la relation Etat - marché.

Dans le contexte du présent ouvrage, il est intéressant d'observer le mode dans lequel les acteurs du système international, sous la pression de la crise économique et financière, les Etats, d'une part, et les marchés financiers, de l'autre part, traitent de renforcer leur rôle et de soutenir leur propre vision, qui beaucoup de fois n'est pas une commune.

Les évolutions spécifiques à la période de crise ont mis en évidence les tendances qui démontrent que le niveau de l'interdépendance est l'axe autour duquel on dessine les plus effervescentes visions par rapport au futur système international.

Ainsi, malgré le fait que le segment économique, se profilait comme paradigme dominante du système international, d'ici les éléments de spécificité de la crise – économique et financière – la situation actuelle met en évidence des transformations des plus profondes. Certains analystes réputés les ont revendiqués comme éléments de validité des propres théories, d'autres ont constaté l'apparition de nouvelles variables, avec lesquelles compléter les théories énoncées.

Ce qu'il faut souligner est le fait que le système de l'interdépendance globale au commencement du XXIème siècle prouve une dynamique effective, qui réclame une nouvelle convergence des conceptions et des actions. Cette convergence devrait s'appuyer sur quelques convictions communes aux divers procès de l'interdépendance:

un développement économique et social soutenable peut être assuré par l'action conjuguée de l'Etat et du marché, le changement se fait en étapes, en observant les règles éthiques et par la participation active des citoyens, l'équilibre doit être un réel et pas artificiel, soutenu par l'Etat, le marché et les citoyens.

Une telle conviction suppose un double procès: l'intervention justifiée de l'Etat dans les procès économiques, le développement de certains instruments pour la reformation de la société, pour la protection sociale de la population, mais aussi pour la croissance économique et des emplois, d'une part, et, d'autre part, l'acceptation par l'Etat et l'encouragement de l'action du marché, auquel revient la responsabilité de prévoir, gérer de manière adéquate et surtout de prévenir les futures crises économiques et financières. Tout cela par l'obtention d'une légitimité de la part de la société civile.

En conséquence, le marché a besoin de l'Etat et des citoyens comme partenaires et à l'envers, la poursuite du consensus, de la coordination et de l'efficacité doit se faire lieu dans tous les domaines de la vie sociale, pas seulement en théorie, mais aussi en pratique.

Finalement, le prospect de l'étude doctorale a comme but la validation d'un cadre adéquat en ce qui concerne le nouvel ordre global et la définition d'un agenda international, où les Etats ont la capacité d'anticiper et de gérer les changements, en participant ainsi comme acteurs actifs du système international.